**LE BILAN DE COMPETENCES**

**Enjeux et finalité**

Le bilan s’adresse à toute personne qui souhaite s’engager dans une démarche d’évolution professionnelle, de changement d’orientation, d’anticipation de mutations, d’adaptation de son profil au marché de l’emploi.

Le bilan est donc particulièrement adapté à des attentes telles que :

▪ Faire un point d’étape sur sa vie professionnelle notamment lors de la mi-carrière

▪ Réajuster un décalage de profil professionnel avec les besoins de l’entreprise ou du marché de l’emploi

▪ Reprendre confiance en soi et ses compétences pour devenir actif quant à sa trajectoire professionnelle

▪ Explorer un nouveau projet professionnel (changement de poste, reconversion, création d’entreprise) et étudier sa faisabilité et sa mise en œuvre réaliste

▪ Donner une impulsion à sa carrière en capitalisant sur son parcours, ses qualités, son potentiel et ses motivations personnelles.

**Publics visés**

Les salariés du secteur privé, en contrat à durée indéterminée ou déterminée

Les salariés du secteur public (fonctionnaires ou agents non titulaires)

Les demandeurs d’emploi

Les travailleurs non-salariés.

**Prés-requis**

Niveau d’entrée : sans niveau spécifique

Modalités d’admission : Entretien d’accueil préalable au démarrage du bilan (gratuit et sans engagement)

**Conditions de réalisation du bilan de compétences**

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s’engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace du bilan de compétences. Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d’un document de synthèse en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation.

Le prestataire est tenu d’informer le bénéficiaire des moyens matériels et humains dont il dispose pour la réalisation du bilan de compétences. Il s’engage à lui proposer une prestation conforme aux dispositions des articles « R.6313-4 à R.6313-8 »

**Objectifs du bilan**

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre d'analyser les compétences professionnelles et personnelles ainsi que les aptitudes et les motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

La prestation permet aux bénéficiaires :

• d'analyser leurs parcours professionnels,

• d'établir leur portefeuille de compétences,

• définir leurs aptitudes professionnelles,

• déterminer leurs valeurs et leurs motivations,

• d'envisager éventuellement un nouveau métier, un autre secteur, une formation,

• définir un projet professionnel réaliste,

• définir les étapes et le plan d'action du nouveau projet.

Le bilan demande au salarié engagé dans cette démarche une contribution personnelle importante par une réflexion et actions volontaristes de recherche d’information, guidée par un Consultant spécialiste du conseil en orientation professionnelle et de carrière.

Il est construit autour d’une analyse poussée du parcours professionnel et personnel pour provoquer la réflexion et favoriser la mise en action.

**Durée**

Le bilan se déroule sur une durée maximale de 24 heures, avec des entretiens individuels en face à face et sur une amplitude maximale de 3 mois. La durée du bilan et le rythme des entretiens sont définis en fonction des objectifs du bilan et de la problématique du bénéficiaire lors de l’entretien préalable à la réalisation du bilan.

**Modalités et Délais d’accès à la formation**

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer le premier entretien d’accueil (gratuit et sans engagement) au plus tard, dans les 10 jours suivant le premier contact téléphonique.

La prestation commence au plus tard 10 jours après validation du financement. Nous recevons uniquement sur rdv

**Partenariat**

Lien éventuel avec le Pôle emploi pour les demandeurs d’emplois

**Tarifs**

Notre tarif horaire est de 40 euros nets de taxes, soit 1200 € TTC pour l’ensemble de l’accompagnement. Modalités de financement à étudier avec le stagiaire.

**Lieu de Formation**

Des lieux de rendez-vous discrets (à domicile de l’un ou de l’autre ou au bureau de Sasu ExcellenCy) selon les dates de réalisation seront privilégiés. A défaut, une Salle de formation sera louée.

**Modalités**

Présentiel.

Cependant, pour ceux qui le souhaitent ou lors de situation exceptionnelle qui implique le confinement, le bilan de compétences de SASU ExcellenCy peut être mené en distanciel avec le même niveau de résultats et de qualité en audio/visioconférence via les outils classiques : Zoom, WhatsApp

L’intervenant est formé (Diplôme d’Etat d’Educateur Spécialisé, technicien de la relation humaine avec expériences) et équipé pour pratiquer cette prestation à distance. **Il s’engage à se former pour être Certifié Consultant en Bilan de Compétences**.

La méthodologie et l’interaction en face-à-face avec le consultant sont totalement préservées car facteur de réussite du processus d’introspection et de pertinence du projet professionnel.

Pour aider les bénéficiaires de ces bilans de compétences à distance dans la première prise en main, une vidéo tutorielle leur est envoyée au démarrage de la prestation avec un numéro de téléphone d’assistance à l’utilisation des outils digitaux.

**Accueil des personnes à mobilité réduite**

Les personnes à mobilité réduite sont reçues sur rdv.

Nos formations ne sont pas ouvertes aux autres personnes porteuses de handicap.

**Programme de la formation**

**A - Entretien préalable à la réalisation du bilan (gratuit et sans engagement**

**B - Une phase préliminaire**

**C - Une phase d’investigation**

**D - La phase de conclusions du bilan de compétences**